

COMPTE-RENDU

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

20 novembre 2017 à 17 h 30

<u>Présents</u>: Mmes COLAS, LARSONNEUR, LEBRETHON-ROBERT, RENAULT, SALMON, TONERIE. MM. BRUN, DUMESNIL, LEMAITRE, MAURY.

La séance débute à 17 h 30.

En introduction, M. DUMESNIL rappelle le rôle du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté (CESC) et les possibilités de financement qui existent soit sur le budget du collège soit avec le CESC inter-établissement du bocage virois qui réunit les établissements scolaire du second degré et qui peut obtenir différentes subventions.

I – Actions proposées en 2017 - 2018

Nous avons fait le choix de les décliner selon les deux parcours qui sont liés au CESC : le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé. Le diaporama figure en annexe.

II - Perspectives et questions diverses

Les remarques et questions formulées au cours de la projection du diaporama sont répertoriées dans cette partie.

Prévention du harcèlement :

- La formation prévue s'adresse aux élèves de 6^{ème} mais la question importante est posée de savoir s'il en reste quelque chose aux élèves dans les classes suivantes. Serait-il utile de faire une "piqûre de rappel" aux autres classes ?
- L'idée est retenue. M. DUMESNIL indique qu'il avait souhaité associer l'association "Respect Zone" qui travaille dans les établissements scolaires, dans le domaine du harcèlement avec les outils numériques notamment. Celle-ci n'a pas encore donné suite à nos sollicitations.
- La journée nationale de lutte contre le harcèlement du 9 novembre n'a pas été mise à profit au sein du collège de façon globale même si le clip réalisé par le ministère de l'Education Nationale a été diffusé par certains enseignants à leurs élèves.
- O Une réflexion doit être engagée et une journée pourrait être envisagée pendant laquelle un mur d'expression serait mis en place au collège (de grands panneaux sur lesquels les élèves peuvent écrire librement). Afin que la parole soit encore plus libre et que les élèves puissent s'exprimer sans peur du regard des autres, il est également proposé ce jour-là de disposer une boîte afin que les élèves y déposent des messages anonymes préalablement écrits et qui pourraient être repris ensuite sur le mur par des personnels du collège.
- Il est également proposé d'utiliser l'écran sous le hall pour diffuser le clip mais cet écran n'est pas parfaitement opérationnel actuellement. Dès que ce sera le cas, nous l'utiliserons.

• Association Génération Numérique :

- La réunion en soirée a rencontré très peu de succès l'an passé avec seulement dix personnes présentes à 18h alors que l'invitation avait lancée à l'ensemble des parents de nos 540 élèves. Cette réunion avait comme objectifs d'éclairer les familles sur les règles à respecter dans l'usage des outils numériques, rappeler la loi notamment.
- Elle n'est donc pas reconduite cette année, l'association pourra nous donner des documents et des ressources qui seront transmises aux familles.
- Néanmoins, il est dommage de ne pas réussir à faire venir plus de monde à ces réunions qui traitent de problématiques importantes au collège. Quelques pistes sont étudiées pour remédier à ce problème comme coupler cette réunion à un autre évènement fédérateur.

Eco-délégués :

- Beaucoup d'actions existent mais plusieurs questions se posent, notamment celle de l'engagement de <u>tous</u> les élèves.
- Nous pourrions nous servir de la semaine de l'engagement pour que les élèves et notamment les "grands" s'engagent dans un projet dans lequel ils se reconnaissent.

• Prévention et Secours Civiques de niveau 1 :

- O Pour l'instant, une seule classe de troisième peut être formée au PSC1 par M. FOUILLARD, moniteur au collège, ce qui n'est pas suffisant. Les possibilités envisagées l'an passé avec des créneaux libres dans les emplois du temps des élèves qui permettent les interventions (PSC1, EVAS etc.) sans empiéter sur les cours n'ont pas pu se réaliser.
- Une difficulté majeure est le manque de formateurs au collège puisqu'il n'y en a qu'un depuis le départ de Mme BLESTEL. Donc, pour former les autres élèves de 3^{ème}, il faudrait faire appel à des formateurs de l'extérieur : soit des professeurs d'autres établissements soit des formateurs des pompiers ou de la protection civile mais cela serait payant.

• Atelier relaxation :

Mme TONERIE anime un atelier relaxation une fois par semaine. Il est proposé qu'à chaque fin de période (vacances scolaires), le créneau proposé soit changé de jour afin que davantage d'élèves puissent participer en fonction de leurs contraintes d'emploi du temps.

• Informations alimentation :

- L'opération "bien petit-déjeuner" proposée aux élèves de sixième a été proposée par les services d'intendance et les infirmières cette année. Cela nous semblait essentiel pour des élèves qui arrivent au collège avec des journées plus longues qu'auparavant.
- Nous nous demandons s'il ne serait pas aussi intéressant de sensibiliser les élèves des autres niveaux car il apparait que certains perdent les bonnes habitudes liées à l'alimentation.

• Sécurité routière :

- Au-delà de l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) délivrée en 3ème et 5ème, il est demandé s'il est possible de renouveler des actions qui avaient déjà existé au collège.
- M. DUMESNIL indique que ces activités peuvent être mises en place (voiture tonneau, conduite avec simulation d'alcoolémie, simulateur de cyclomoteur etc.) mais elles sont lourdes, coûteuses et sont souvent l'objet d'une mutualisation entre établissements. Pour

l'instant, cela n'est pas envisagé dans le bassin d'éducation du bocage virois mais la possibilité reste à étudier.

• Hygiène :

- Plusieurs remarques sont faites concernant l'hygiène de façon globale mais il apparait que des élèves aient besoin de quelques rappels en ce qui concerne le sommeil (quelle durée selon mon âge ?, pourquoi ?) ou l'hygiène corporelle.
- Mme TONERIE précise que des formations sont dispensées aux élèves dans les écoles primaires.